

/ Informations et inscriptions

Gratuit pour les membres et partenaires de Sites & Cités, les partenaires de la Ville de Calais et les étudiants.

Sites & Cités remarquables de France
Musée d'Aquitaine, 20 cours Pasteur
33 000 Bordeaux

www.sites-cites.fr
reseau@sites-cites.fr
09 72 49 97 06



/ Accès

Channel - Scène nationale
173 boulevard Gambetta - 62100 CALAIS - France

En train :

Paris Gare du Nord > Calais Fréthun : 1h30
Lille Europe > Calais Fréthun : 30min (TERGV)

En avion

Toulouse > Lille : 1h30
Bordeaux > Lille : 1h30

En voiture

Autoroute A16 « l'Européenne » Sortie n°43
Parking du Channel

Navettes spéciales entre les gares de Calais Fréthun et de Calais Centre jusqu'au Channel

Bus urbain ligne 1 et 7

L'ensemble des salles du congrès est accessible pour les personnes à mobilité réduite.

Se loger :

1. Holiday Inn
2. Hôtel Ibis Styles Calais centre
3. Hôtel Meurice
4. Hôtel Première Classe Calais centre - Gare
5. Brit Hôtel Confort Calais
6. Cottage Hôtel Restaurant

(Hôtels partenaires du congrès - code promo #SCRF2017)



SITES & CITES
REMARQUABLES
FRANCE

L'Association
des Villes et Pays d'art et d'histoire
et des Sites patrimoniaux



VILLE
de
Calais



Graphisme : Céline Colliard - Crédits photos : Calais Fred Collier - Ville de Calais

des PATRIMOINES à L'ÉCONOMIE

*Réinventons
les politiques de
nos territoires !*

CALAIS
28 & 29
SEPTEMBRE

Channel - Scène nationale



2^e CONGRÈS NATIONAL

2017: le changement de gouvernement est l'occasion de s'interroger sur la place des patrimoines dans les politiques nationales, régionales et locales. Le 2^e Congrès de Sites & Cités, à Calais, offrira un temps de débats et d'échanges pour proposer de nouvelles pistes pour une véritable prise en compte des patrimoines comme un support majeur en faveur du développement de nos territoires. Il s'appuiera notamment sur deux missions ministérielles, l'une sur les politiques dédiées aux nouveaux « Sites patrimoniaux remarquables » réalisée par le sénateur Yves Dauge et l'autre sur la place des patrimoines dans l'économie touristique que j'ai eu l'honneur et le plaisir de mener.

jeudi 28 septembre

9h : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

10h : OUVERTURE DU CONGRÈS

- **Natacha BOUCHART**, maire de Calais, présidente de l'agglomération Grand Calais Terre et Mer, vice-présidente de la région Hauts-de-France
- **Martin MALVY**, président de Sites & Cités, ancien ministre
- **Michel DAGBERT**, président du Conseil départemental du Pas de Calais (sous réserve)
- **Xavier BERTRAND**, président de la Région Hauts de France, ancien ministre (sous réserve)

10h45 > 12h30 : PLÉNIÈRE

Patrimoines et tourisme culturel : Quelles propositions pour un développement harmonieux sur l'ensemble du territoire ?

Quels liens à tisser entre patrimoines et tourisme ? Comment les patrimoines permettent-ils de mieux répartir la fréquentation touristique nationale et internationale sur l'ensemble du territoire ? Comment passer d'un fonctionnement en tuyaux d'orgues à des partenariats assumés ? Comment développer l'attractivité de nos villes et territoires ? Comment mieux vendre la destination Patrimoines sur les marchés européens et internationaux ?

Présidé par : Martin MALVY, président de Sites & Cités, ancien ministre

En présence de François DELAROZIERE, directeur artistique de la Compagnie la Machine à Nantes

12h30 : DÉJEUNER

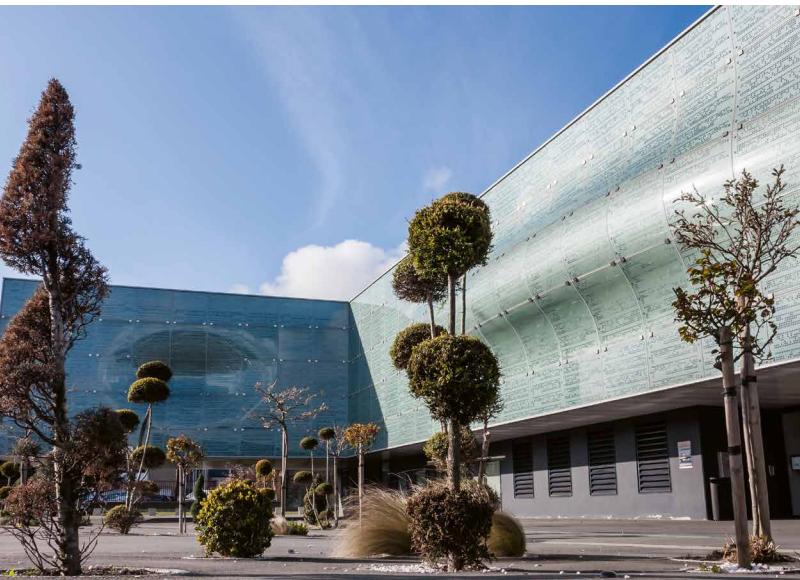
Démonstrations : innovations numériques et patrimoines en partenariat avec le ClicFrance

14h30 > 17h45 : ATELIERS THÉMATIQUES

Deux sessions : ateliers au choix (voir page suivante)

18h30 : COCKTAIL ET VISITE

Cité de la Dentelle et de la Mode (exposition Givenchy)



vendredi 29 septembre

9h00 > 10h30 : PLÉNIÈRE

Patrimoines et Europe : vers de nouvelles dynamiques de coopération ?

Depuis sa création, Sites & Cités développe des projets et coopérations à l'échelle européenne et internationale sur la thématique des patrimoines. Quelles retombées économiques, sociales et culturelles pour les collectivités engagées ? Comment structurer et mettre en réseau les initiatives des pays partenaires ? Dans l'objectif de 2018, année européenne du patrimoine culturel, quelles propositions et stratégies pour les partenariats ?

Présidé par : Patrick GEROUDET, maire-adjoint de Chartres, vice-président de Sites & Cités, vice-président de Cités Unies France

10h45 > 11h15 : RESTITUTIONS DES ATELIERS ET PERSPECTIVES

11h30 > 13h00 : PLÉNIÈRE

Quelle reconquête des centres anciens ? Propositions pour des politiques ambitieuses et ciblées sur nos territoires

Les centres anciens connaissent des délaissements en termes de logement ou de commerces. Quels sont les obstacles à la reconquête des centres anciens ? Les outils opérationnels sont-ils adaptés aux secteurs protégés ? Facilement mobilisables par les collectivités ? Quelles sont les évolutions souhaitables ?

Présidé par : Didier HERBILLON, maire de Sedan

13h00 : CONCLUSIONS ET CLÔTURE

- **Martin MALVY**, président de Sites & Cités, ancien ministre
- **Natacha BOUCHART**, maire de Calais, présidente de l'agglomération Grand Calais Terre et Mer, vice-présidente de la région Hauts-de-France

13h30 : DÉJEUNER

14h30 : VISITES THÉMATIQUES DE CALAIS AU CHOIX

(voir page suivante)

Ateliers thématiques

Jeudi - 14h30 > 16h

1 Concilier innovation et qualité architecturale du bâti ancien

Allier performance environnementale et qualité architecturale du bâti ancien nécessite une approche globale non conventionnelle. Quelle(s) méthode(s) pour la connaissance du bâti, de son comportement et des matériaux adaptés ? Quels sont les impacts économiques et locaux des restaurations vertueuses ?

Présidé par : Michel SIMON, 1^{er} adjoint au maire, Ville de Cahors

2 Valorisation des patrimoines et nouvelles logiques de partenariats

Par sa nature structurante et un contexte tendant à la mutualisation humaine et financière, le label Villes et Pays d'art et d'histoire se réinvente en développant de nouvelles stratégies partenariales. Quelles coopérations avec les services urbanisme ? Comment instaurer des passerelles entre acteurs privés et publics ? Quels échanges à construire entre réseaux patrimoniaux ?

Présidé par : Florian SALAZAR-MARTIN, adjoint au maire, Ville de Martigues (sous réserve)

3 Le paysage : donner du sens à la recomposition territoriale

Le paysage contribue à la qualité du cadre de vie des habitants. Il rassemble au-delà des limites administratives. A l'heure de la recomposition territoriale, le paysage peut-il être le fil conducteur des projets de territoires élargis ? Peut-il fédérer l'ensemble des acteurs, de l'êlu à l'habitant ?

Présidé par : Jean-Paul BRIN, 1^{er} adjoint au maire, Ville de Pau



/ Natacha BOUCHART

Maire de Calais, présidente de l'agglomération Grand Calais Terre et Mer, vice-présidente de la région Hauts-de-France

Calais renforce sa vocation touristique en misant sur la reconquête de son patrimoine. La ville s'applique à valoriser ses ensembles historiques et architecturaux, à conforter son identité maritime, à recomposer ses espaces et son habitat. Au quotidien, Calais se redessine et construit pour ses habitants un cadre de vie de qualité qui, même en dehors de la saison estivale, exerce sur les touristes un très vif attrait. Pour le bonheur des visiteurs, s'ajoutent à ce patrimoine historique des espaces naturels préservés et le charme des plages. La rénovation du front de mer est à ce titre emblématique des efforts entrepris par la ville pour construire l'avenir, sans négliger le passé.

16h15 > 17h45

4 Un an après la loi LCAP* : quel avenir pour les espaces protégés au sein de nouvelles dynamiques intercommunales ?

La loi LCAP* et ses décrets : comment mettre en œuvre les nouveaux outils pour les espaces protégés ? Quels seront leurs rôles dans les dynamiques intercommunales ? Quelle sera la place du patrimoine dans les documents d'urbanisme ? Comment mettre en œuvre la médiation et la participation citoyenne au service de ces ambitions ?

* Loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine - 7 juillet 2016

Présidé par : Jean-Pierre LELEUX, sénateur

5 Patrimoines et Tourisme : les labels, quelle valeur ajoutée en matière de tourisme ?

A l'exception de l'inscription sur la liste du patrimoine mondial ou de la marque « Les Plus Beaux Villages de France », qui bénéficient d'un écho à l'étranger, les labels, marques et appellations ont peu d'impact en matière de communication touristique. Quels rôles pour ces labels ? Quelle cohérence entre eux ? Quels liens avec les structures du tourisme ?

Présidé par : Martin MALVY, président de Sites & Cités, ancien ministre

Visites thématiques

Vendredi - 14h30

1. Calais portuaire, la côte d'Opale et les Caps : partez à la découverte de la ville maritime, d'Eurotunnel, du détroit. La visite se termine face à l'Angleterre.

2. Calais, ville fortifiée : des remparts du XIII^e siècle de la citadelle, au fort Risban sur la mer, terminez votre visite au fort Nieulay, seul fort-écluse subsistant.

3. Le patrimoine dentelier de Calais : la dentelle de Calais est reconnue du monde entier pour sa finesse et son raffinement. La Cité de la dentelle et de la mode vous révélera tous les secrets de cet art.

4. Visite du paysage urbain de Calais : découvrez une architecture multiple et variée du patrimoine de Calais, militaire, industrielle, publique et religieuse !